ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º II-57

présenté par Mme Riotton, Mme Le Feur, M. Roseren, Mme Violland, M. Zulesi, M. Gouffier-Cha, M. Balanant et Mme Spillebout

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	23 000 000	0
Recherche spatiale	0	23 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	23 000 000	23 000 000
SOLDE	()

ART. 27 N° II-57

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement abonde le programme "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires" de la mission "Recherche et enseignement supérieur" afin d'apporter un financement de la recherche sur la contraception masculine, de manière à ce que la charge de la contraception ne pèse plus uniquement sur les femmes.

Il s'agit également d'enjoindre régulièrement les hommes à consulter des urologues, pour le dépistage des IST et la contraception notamment, grâce à des campagnes d'information.

- Au sein du programme 193 « Recherche spatiale» :
- o L'action 01 «01 Développement de la technologie spatiale au service de la science » est minorée de 23 millions d'euros en AE et CP.
- Le programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » est majoré de 23 millions d'euros en AE et CP.

Afin de respecter les exigences de l'article 40 de la Constitution et de la LOLF, l'autrice de cet amendement ont été contrainte de compenser la dépense par un gage sur deux autres programmes de la mission concernée. Cet amendement propose ainsi d'annuler des CP et des AE d'une action du programme "Recherche spatiale" pour les redéployer vers le programme « Recherche scientifique et technologiques pluridisciplinaires ». Ce n'est évidemment pas son intention de minorer ces actions.

Amendement travaillé avec Osez le féminisme.